

L'Ofpra avait refusé le statut de réfugié politique à la famille Azimov



Article rédigé par *Le Salon Beige*, le 17 mai 2018

Source [Le Salon Beige] "Khamzat Azimov aurait pu ne jamais devenir un tueur. En tout cas, un tueur en France. Pour cela, il aurait suffi qu'il ne soit pas naturalisé à l'âge de treize ans, qu'auparavant sa famille n'obtienne pas le statut de réfugié politique. Par les temps qui courent, c'est beaucoup demander, certes, mais la chose était possible. En effet, dans un premier temps l'Ofpra avait refusé le statut de réfugié politique à la famille Azimov. **Mais, prise en main par des associations et pourvue gratuitement d'un interprète, maman Azimov avait réussi à faire casser cette décision par la Cour nationale du droit d'asile**, une instance créée en 2007 par Nicolas Sarkozy sur les décombres de la Commission des recours des réfugiés et dotée de moyens importants pour « juger plus et plus vite ». **Le dossier de la famille Azimov n'est pas public. Il ne devait pas être très bon puisque le père n'avait pas obtenu le statut.** Ce qui ne l'empêchait pas de vivre jusqu'à samedi dernier dans le même hôtel parisien que sa femme et ses deux enfants. Aux frais de qui ?"